

projet d'agence 2023-2025

adarn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire



avant-propos

enjeu et méthode

Créée en 1989 sous la forme originale de la Délégation au développement de la région de St-Nazaire (la DDRN) est devenue en 2007 une agence d'urbanisme (l'addrn). L'agence de la région de St-Nazaire a connu dans la période récente des évolutions importantes :

- l'élargissement du nombre de ses membres et la consolidation d'un périmètre cohérent de l'estuaire de la Vilaine à la baie de Bourgneuf (le territoire de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan) ;
- des interventions de plus en plus complexes et diverses, y compris au sein des communes petites et moyennes du territoire ;
- une confortation de l'équipe, avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs (le tiers des effectifs de l'agence est arrivé dans les trois dernières années).

À partir de 2023 et pour la première fois, l'addrn élabore un programme partenarial triennal 2023-24-25. Cela permet de donner à l'agence et à ses membres une plus forte visibilité et correspond bien à la vocation de partenaire du temps long des agences d'urbanisme.

Dans ce double contexte d'évolution importante et de pluri-annualité du travail, il a semblé opportun d'adosser ce premier programme partenarial triennal à une stratégie d'agence actualisée.

Ce projet stratégique est construit dans une logique partenariale :

- basée sur l'écoute avec les membres de l'agence, les élus mais aussi leurs services, qui ont été sollicités dans le cadre des rendez-vous annuels ;
- avec un premier dialogue avec le conseil scientifique de l'addrn, qui a pu faire bénéficier de ses expériences variées ;
- et co-construit avec l'équipe de l'agence, qui a été impliquée dès le début de la démarche avec la mise en place d'ateliers.

Ce projet stratégique se situe clairement entre continuité et évolution. L'ensemble des membres de l'addrn, à commencer par son président, soulignent leur volonté de poursuivre ce qui fait la spécificité de l'addrn : une agence d'urbanisme qui sait accompagner ses membres dans la concrétisation de leurs projets. Et cette permanence, depuis les origines, s'accompagne de la réalisation en cours de la consolidation géographique à l'échelle du territoire de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan.

L'agence doit aussi enrichir ce socle pour répondre au défi écologique global. Pour cela, les équipes de l'addrn doivent renforcer leurs compétences et leurs apports sur des thématiques nouvelles ou faisant l'objet d'attentes amplifiées de la part de nos membres. En résumé : poursuivre et compléter.

L'adaptation aux nouveaux enjeux ne relève pas seulement de l'intensification du travail sur certains champs mais aussi et surtout d'une évolution des modes de faire. Si l'addrn bénéficie des acquis de la présence en son sein de profils variés et complémentaires et d'une culture quotidienne des équipes projet, elle doit néanmoins toujours réinventer ses modes de travail internes et ses rapports à son environnement.

Ce projet stratégique, humblement concentré sur la perspective triennale, essaie de synthétiser ces éléments de permanence et d'évolution, dans l'objectif réitéré d'une agence comme bien commun de ses membres et qui contribue à créer du commun entre et pour ses membres.

consolider l'originalité de l'addrn

le statut d'agence d'urbanisme

Les agences d'urbanisme sont des outils mutualisés d'ingénierie territoriale et urbaine, inscrits dans la durée, fonctionnant sous forme d'association, créées à l'initiative des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des collectivités territoriales en partenariat avec l'État et les établissements publics ou autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire. Leurs missions sont définies par l'article L132-6 du code de l'urbanisme :

- suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale ;
- participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (notamment les SCOT) ;
- préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier (...);
- apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) est une association qui anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des 50 agences. C'est à la fois un réseau d'élus et un réseau de 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences et qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. Enfin, la FNAU travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

L'addrn est l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire et elle intègre ce réseau national, au même titre que ses homologues ligériens, l'AURAN (Nantes) et l'AURA (Angers) et bretonnes l'AUDIAR (Rennes), l'AUDELOR (Lorient), QCD (Quimper) et l'ADEUPA (Brest).

la trajectoire spécifique de l'addrn

Avant d'être l'addrn, agence d'urbanisme du réseau FNAU, la DDRN c'est d'abord un outil d'ingénierie original créé par Joël Batteux, maire de Saint-Nazaire à partir de 1983 et Laurent Théry, premier directeur de « la délég' ». Les repères historiques sont les suivants :

- Novembre 1989, la délégation du développement de la région nazairienne (DDRN) est créée par la Ville de Saint-Nazaire. Cette association est une « structure d'étude et de projet, fondée sur le principe d'une approche globale et transversale des problématiques économiques, urbaines et sociales ». Il s'agit de mettre en œuvre le Projet Global de Développement de la ville.

- janvier 2001, l'ancien Syndicat Intercommunal de Estuaire de la Région Nazairienne (SIERNA) se transforme en CARENE avec les communes du Nord Loire. De leur côté les communes de Saint-Brévin-les-Pins, Paimboeuf et Corsept fondent la communauté de communes Sud Estuaire.
- Juillet 2003, la DDRN sollicite sa transformation en agence d'urbanisme. La commission exploratoire mentionne que la création d'une agence d'urbanisme dédiée pour la façade littorale implique un périmètre d'études qui doit comprendre a minima les communautés d'agglomération de la CARENE et de Cap Atlantique, voire le Sud Loire - Pays de Retz.
- Janvier 2004 : la DDRN dépose ses nouveaux statuts en préfecture et se positionne comme « une structure transversale de gestion de projet ». Ses membres adhérents sont : la Ville de Saint-Nazaire, la CARENE (Saint-Nazaire Agglomération), la CCI de Saint-Nazaire et le Syndicat Mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire.



addrn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire



Base sous-marine de Saint-Nazaire ©CARENE

- Septembre 2005 : Cap Atlantique adhère officiellement à la DDRN.
- Juin 2007 : l'assemblée générale de la FNAU valide à l'unanimité l'adhésion de l'adrrn à la Fédération nationale des agences d'urbanisme. La « délég' » (DDRN) devient l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN) qui associe ses membres fondateurs (Ville de Saint-Nazaire, CARENE, Cap Atlantique, CCI Nantes Saint-Nazaire, Syndicat Mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire).

En plus de ses institutionnels fondateurs, l'adrrn associe ensuite le Département de Loire-Atlantique, le Port de Nantes Saint-Nazaire, la Région Pays de la Loire et le Parc naturel régional de Brière.

Devenu président de l'adrrn en 2014, David Samzun confirme les missions de l'agence et choisit de l'affirmer comme outil du grand territoire (devenu aujourd'hui ELLO Estuaire et Littoral Loire Océan). Dès son élection comme maire de Saint-Nazaire et président de l'agglomération, il avait d'ailleurs décidé d'aller à la rencontre des présidents des intercommunalités du grand territoire.

Dès lors, l'agence d'urbanisme a poursuivi son évolution avec l'adhésion de nouveaux membres jusqu'à former un territoire cohérent maqué par une double dynamique littorale et métropolitaine.

Cette dynamique intégratrice s'est accélérée à partir de 2018 avec l'adhésion de Redon agglomération, puis Pornic aggro Pays de Retz, Sud Estuaire, et Arc Sud Bretagne en 2021. Depuis l'adoption des nouveaux statuts en 2021, de nouveaux membres associés ont également rejoint l'adrrn (Centre hospitalier de Saint-Nazaire, EPF, etc.)

Au-delà de l'évolution de son périmètre institutionnel, la DDRN, puis l'ADDRN reste positionnée comme un outil de l'accompagnement concret des projets du territoire. Que ce soient dans la mise en œuvre du Projet Global de Développement de la Ville de Saint-Nazaire, puis dans celui de la CARENE, l'agence s'est traditionnellement inscrite dans une trajectoire opérationnelle pour bâtir l'ambition du développement de la ville et du territoire. Les missions d'observatoires

et la conduite des projets urbains nazairiens ont illustré une compétence qui s'est progressivement déployée auprès des autres territoires adhérents.

Cet engagement dans la définition et dans la mise en œuvre des projets urbains et de territoire, adossé à une ingénierie de connaissance des dynamiques qui les justifient, caractérisent l'ADN de l'agence d'urbanisme.

Cette trajectoire spécifique, constitutive de l'originalité de cette structure, a vocation à perdurer selon des modes de faire adaptés aux évolutions territoriales et sociétales. La cohérence territoriale de l'entité ELLO, à 8 intercommunalités, apparaît aujourd'hui équilibrée pour appréhender le fonctionnement d'un territoire littoral et métropolitain convoqué à relever les multiples défis de la transition écologique.



« la force de l'adrrn réside dans la capacité de concret : c'est une agence d'action »

Rémy Nicoleau, président Estuaire et Sillon

les champs d'actions mode addrn

La présentation des missions et des études menées par l'agence d'urbanisme s'organise selon une typologie en quatre champs d'actions. C'est sur cette répartition que s'est organisée le programme partenarial de l'agence qui permet de partager l'exhaustivité des engagements annuels et l'identification des moyens alloués pour les mettre en œuvre. L'objectif est aussi de démontrer la force de la continuité des travaux qui constituent un socle co-construit comme autant de piliers clairement identifiés :

- **L'analyse des mutations territoriales et sociétales** regroupe le champ de domaine des études et missions d'observation et d'intelligence territoriale. Cette compétence, consubstantielle au statut d'agence d'urbanisme, convoque la collecte et le traitement de la donnée pour éclairer le fonctionnement et les dynamiques des territoires d'études appréhendés à de multiples échelles et sur le temps long. En partenariat avec les agences bretonnes, l'addrn a structuré un datagences permettant un accès facilité aux données en libre accès, structurées et organisées. Au-delà de cet outil, qu'elles soient thématiques (l'économie, l'habitat, la mobilité, etc.), géographiques (quartiers, communes, EPCI, département, région, pays, etc.) ou sociologiques (les étudiants, les périurbains, les travailleurs détachés, les saisonniers, etc.), l'agence mobilise ses compétences et ses expertises métiers. Les statistiques exploitables et les enquêtes menées sur le terrain sont

autant de ressources qui privilégient une observation à la fois analytique, narrative et illustrée.

- **Du projet de territoire aux documents de planification**, c'est le processus d'accompagnement que peut déployer l'agence pour accompagner la formalisation d'une stratégie d'aménagement et, éventuellement, sa traduction réglementaire. Le savoir-faire de l'addrn est mobilisé au plus près des élus et des territoires pour co-construire la fabrique du projet et développer des axes de coopération. Là aussi, il s'agit d'une mission de base des agences d'urbanisme et de l'addrn qui s'implique dans les différentes étapes préparatoires et d'élaboration d'un SCOT ou d'un PLUi par exemple. L'évolution de l'agence, depuis l'engagement du PLUi de l'agglomération de Saint-Nazaire, repose sur un niveau d'engagement intégré, comme lors de la production de l'intégralité des pièces constitutives d'un PLUi.

L'originalité de l'agence repose sur un triple choix :

- > l'intervention à l'échelle des coopérations territoriales, à la fois dans leur dimension stratégique (projet de territoire) et de planification réglementaire (SRADDET, SCOT, PLUi, PLH, PDU et non au niveau des documents communaux) ;
- > la confection des documents de planification dans une logique de projet, qui exprime d'abord la stratégie puis peut se traduire dans des éléments graphiques détaillés ;

> l'élaboration en propre des documents de planification : PADD, règlement, documents graphiques, OAP, etc.

- **L'ingénierie de l'aménagement et du projet urbain**. Production d'études urbaines (schéma de cohérence / Plan Guide), assistance en montage, programmation, suivi de projets et encadrement d'études de maîtrise d'œuvre, coordination de projets, etc. L'addrn est impliquée dans les multiples étapes du projet urbain et à différentes positions selon les besoins de ses partenaires. Elle appréhende le projet urbain depuis la qualification de l'espace public jusqu'à la programmation de ses rives. Cette spécificité est directement héritée de son histoire de Déleg' au service du projet urbain nazairien. Aujourd'hui l'agence mobilise son ingénierie urbaine au-delà de son partenariat initial et multiplie sa capacité d'expertise dans les territoires (Redon agglomération, petites communes dans le cadre des dispositifs Petites Villes de Demain et centres-bourgs du département de la Loire-Atlantique). Ces missions se traduisent par un accompagnement dans la fabrique de la ville qui repose sur des compétences métiers consolidées depuis l'origine de la création de la structure. Cette spécificité constitue aussi l'ADN de l'addrn qui a vocation à pérenniser le déploiement de cet engagement au plus près des enjeux de renouvellement urbain et de sobriété foncière. La force de l'agence dans le projet urbain réside aussi de la capacité à articuler les échelles.



« une agence à la frontière de la prospective, de l'innovation et de l'application concrète des politiques publiques »

Antoine Bouvet, DGS de Saint-Nazaire ville et agglomération



« l'addrn permet de travailler une vision »

Michel Mézard, vice-président Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

- **La recherche, le développement et l'innovation.** Le rôle d'une agence d'urbanisme est aussi l'accompagnement d'une vision prospective et des évolutions à moyen et long termes des mutations territoriales et sociétales. Il s'agit de stimuler l'analyse et l'anticipation sur du temps long au-delà des mandats politiques des élus des structures partenaires. Cet engagement repose sur la recherche de données et le déploiement de moyens spécifiques appelés à réinterroger les méthodes traditionnelles de l'expertise urbaine et territoriale. A ce titre, les coopérations avec l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que la conduite de chantiers prospectifs sur plusieurs sujets majeurs (nature en ville, impacts du changement climatique, périurbanisation, attractivité du territoire, ...) contribuent à positionner l'agence dans des réseaux d'expertises et professionnels. Il s'agit aussi d'explorer les thématiques qui ouvriront les chantiers opérationnels de demain ainsi que l'expérimentation de modes de faire et de méthodologies originales. Cette compétence renforcée à l'addrn, notamment depuis son passage en agence d'urbanisme, s'impose progressivement comme un marqueur de l'identité professionnelle de la structure. Deux thèses universitaires soutenues et une autre en préparation, pour autant de contrat CIFRE, qui témoignent là encore d'un positionnement original de l'agence et d'une implication fructueuse dans ses réseaux. L'addrn s'investit aussi dans l'innovation des modes de faire opérationnels. C'est ainsi qu'elle conduit pour Saint-Nazaire la démarche innovante d'appels à projets Ambition maritime.

Ces champs d'actions hérités de la DDRN ou plus récemment développés concomitamment au statut d'agence d'urbanisme ont vocation à être confirmés.



« une maison commune au service des partenaires »

David Samzun, Président de l'addrn

le choix partenarial

Le programme partenarial annuel, et désormais triennal, est le ciment qui formalise l'engagement de l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire auprès de ses partenaires financeurs. C'est le socle commun de missions et d'études à conduire par l'équipe de l'agence pour répondre aux attentes des membres. Cette feuille de route collective, c'est la matérialité qui différencie l'agence d'urbanisme d'un bureau d'études prestataire dans une logique contractuelle avec chacun de ses clients. L'inscription dans le temps long du territoire constitue l'autre volet d'une agence d'ancrage et non de passage.

Chaque mission ou étude inscrite au programme partenarial de l'agence intéresse plusieurs de ses membres adhérents qui subventionnent l'ensemble du programme partenarial et non une liste de prestations bilatérales. A ce titre, les missions d'observations, le développement d'un socle de compétences métiers dans la planification urbaine et territoriale, le renforcement des compétences en expertises urbaines et l'expérimentation d'explorations prospectives sont autant de faisceaux de mobilisations collectifs qui nourrissent une ingénierie au service des membres.

C'est dans cet esprit de mutualisation des moyens et des missions que l'agence développe des outils et démarches multi partenariales qui contribuent à asseoir son positionnement. C'est la puissance du collectif qui permet, par exemple, de développer l'outil datagences, de porter une ingénierie mobilisatrice telle que la démarche Ambition maritime ou encore de répondre présent pour porter la revitalisation des centres bourgs (Petites Villes de Demain et Appel à Manifestation d'Intérêt du Département de la Loire-Atlantique).

Le fait partenarial étant à la base de la confiance co-construite avec ses membres adhérents, l'agence d'urbanisme a vocation à confirmer ce mode de fonctionnement. Cela implique que l'agence n'envisage pas de déroger à son système de programme partenarial pour formaliser son engagement auprès de ses membres adhérents. Elle ne se positionne donc pas dans une logique de prestation (in house ou réponse à des appels d'offre). Les missions ne sont pas la résultante d'un cahier des charges mais sont construites par l'agence dans l'écoute des besoins de ses membres.



« prestation, devis, cahier des charges, coût horaire, etc. » ne correspondent pas au mode d'intervention de l'addrn.



« aux côtés du politique et au-delà des mandats, mais pas dans une logique de prestation, cela pourrait bien résumer l'addrn »

Jean-Louis Violeau, sociologue, professeur ENSA Nantes
membre du conseil scientifique de l'addrn

territoire Estuaire et Littoral Loire Océan - ELLO

BRETAGNE

Ille-et-Vilaine

Morbihan

Arc Sud Bretagne

Redon Agglomération

Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

Estuaire et Sillon

Saint-Nazaire Agglomération

Sud Estuaire

Pornic Agglo Pays de Retz

PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique

10 km

N



enrichir le socle pour répondre aux défis écologiques et sociétaux

La rupture des pratiques d'aménagement induite par les crises écologique, énergétique, sanitaire et par le changement climatique rend encore plus impérative la mise en œuvre de projets globaux et intégrés. Les transformations écologiques et sociétales à l'œuvre vont avoir un impact sur les missions de l'agence. Elles concernent de nombreux champs d'action : les travaux de prospective liés à l'adaptation aux risques ; la sobriété foncière et la sobriété carbone ; la nature en villes et en villages ; les continuités écologiques ville-campagne ; la fabrique d'un territoire résilient ; l'articulation entre urbanisme et les enjeux de santé, mobilités, de l'adaptation de l'industrie et de l'économie locale. Dans ce contexte, 6 valeurs de projet, interdépendantes, complètent le socle, orientent le cap et la manière de travailler les missions de l'agence pour les prochaines années.

révéler les enjeux de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan

L'agence est au service d'un vaste territoire, celui de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan.

Pour cela, elle mène des missions, notamment d'observation, ou de recherche, à cette échelle, afin de l'analyser pour aider à comprendre les écosystèmes territoriaux.

La nature, le tourisme, l'économie et l'emploi, les modes de vie, les mobilités, les risques naturels et technologiques sont autant de composantes qui constituent ces écosystèmes.

En développant une observation multi-dimensionnelle et en articulant dynamiquement les différents niveaux d'échelle, l'adrn décrypte ces écosystèmes et apporte une aide à la prise de décision de ses membres.

C'est déjà dans cet esprit que l'adrn a livré, en 2022, l'Atlas ELLO, qui donne à lire ce territoire d'eau et montre l'adrn comme une agence littorale et maritime.

Dans la continuité du colloque de novembre 2022 « Sortons la tête de l'eau », l'adrn accompagne ses membres dans l'adaptation du territoire et la recherche de réponses aux impacts du changement climatique, dans son aménagement comme dans son économie, notamment l'évolution de ses outils industriels et portuaires.

En tant qu'agence littorale, l'adrn s'engage à intensifier son action pour aider le territoire à répondre aux questions soulevées par l'attractivité et l'évolution des multiples pressions auxquelles il doit faire face : tourisme, habitat, mobilité, économie littorale.



« les sujets d'entrée pour l'État, sont d'abord le ZAN et l'appui aux petites communes »

Michel Bergue, Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire

favoriser le recyclage du foncier

L'adrn est mobilisée sur ce sujet depuis de nombreuses années, implicitement depuis sa création.

Elle travaille déjà au travers de ses différentes missions à aider ses membres à qualifier les fonciers (mode d'occupation des sols), à identifier les « gisements » pour répondre aux besoins de construction (planification) et à mener des politiques de sobriété foncière par le renouvellement urbain (projet urbain ou recherche appliquée).

L'agence met aussi régulièrement en ligne des synthèses, des notes, des publications, des contributions pour éclairer le sujet du Zéro artificialisation nette (ZAN) qui focalise désormais le sujet.

L'agence, acteur de la sobriété foncière aux côtés de ses partenaires, choisit de renforcer et d'améliorer la coordination de ses actions sur ce thème.

Pour ce faire, et dès 2023, l'agence va affiner ses outils d'identification des « gisements » fonciers pour la densification de la ville, notamment en mettant en avant les possibilités de recyclage des fonciers bâtis via leur capacité de densification dans les

documents d'urbanisme. Ce travail doit permettre d'identifier les possibilités de construction de l'habitat dans les enveloppes urbaines.

Dans le cadre de ses missions, elle pourra y compris réaliser des faisabilités pour faire émerger les capacités de réemploi des bâtis existants ou pour qualifier le potentiel d'une densification.

L'agence va également développer ses outils pour qualifier les espaces naturels et agricoles et leur valeur en lien avec les enjeux d'alimentation locale.

Elle identifiera pour ses partenaires les aides mobilisables afin de favoriser le recyclage de foncier, comme elle a pu le faire à Saint-Nazaire ou Redon, en élaborant des candidatures au fonds friche.

En matière économique, l'intervention de l'agence se renforcera par l'entrée foncière : l'intensification des zones d'activité économiques, le recyclage des zones commerciales, l'optimisation du foncier portuaire.

Ces trois sujets ont vocation à devenir des spécialités principales pour l'adrn, en partenariat fort avec plusieurs de ses membres (Nantes Saint-Nazaire Port, Chambre de Commerce et d'Industrie, Etablissement public foncier, etc.).



« un fort intérêt pour un accompagnement concret de l'adrn auprès des petites communes et dans l'application du ZAN pour montrer qu'on peut faire autrement qu'en extension »

**Jean Charrier, Vice-Président du
Département de Loire-Atlantique**

« outiller » la nature en villes

Les services écosystémiques rendus par la nature dans les espaces urbanisés sont nombreux : agrément, régulation du climat, de la pollution, infiltration de l'eau, services culturels ou récréatifs (éducations, loisirs, etc.) ou de production (agriculture urbaine).

En continuité des travaux menés par l'agence concernant la nature en ville entre 2020 et 2022, et au regard d'une demande croissante des partenaires d'investir ces sujets, y compris en village, quelle que soit sa taille, l'agence va renforcer ses compétences en matière de paysage, mieux mobiliser ses moyens en matière de biodiversité, et mettre ses partenariats, notamment avec le PNR de Brière, au service d'une vision écosystémique de la nature en ville. Ces travaux doivent évidemment intégrer le réchauffement climatique et ses conséquences en termes d'îlots de chaleur ou d'adaptation des essences.

Il s'agira de penser les enjeux de « nature en ville » dans ses différentes qualifications pour accompagner des projets de renaturation ou de requalification des espaces dits de nature en aidant les partenaires à qualifier les valeurs d'usage actuelles et souhaitées. Il s'agira également de sensibiliser les acteurs du territoire aux écosystèmes et ambiances paysagères particulièrement riches dans notre territoire d'eau.

Construire la nature en ville, sur notre territoire, c'est aussi se réapproprier l'histoire du sol et les chemins de l'eau.

Cette valeur de projet sera insufflée dans des missions dédiées à l'échelle d'une commune, d'un bourg, d'un quartier, ou d'un type d'équipement (renaturation de cours d'écoles par exemple), mais aussi dans les projets de territoires ou documents d'urbanisme.



Nature en ville © addrn

continuer à travailler la qualité de vi(II)e avec une attention aux nouveaux enjeux

S'attacher à la « qualité », c'est veiller à la vie du territoire, à la place de chacun dans l'espace (enfant, jeune, aîné, valide ou invalide, homme ou femme, etc.), mais aussi à l'animal et au végétal. Il s'agit de penser l'urbanisme à partir du vivant.

L'agence continuera ses actions d'études et de conseil auprès de ses membres visant à développer un cadre de vie de qualité. Elle veillera à prendre en compte plus de transversalité avec les autres thèmes abordés par l'agence en l'imbriquant dans les différentes préoccupations.

L'adrn pourra préciser à l'occasion de chacune de ses missions, comment cet objectif peut être pris en compte et ainsi construire une nouvelle lecture transverse adaptée aux enjeux de préservation de la qualité de vie, qui est un des atouts majeurs du territoire ELLO.

L'adrn se base toujours sur une approche globale, aux différentes échelles, avec une attention croissante au cadre de vie : identifier les inégalités, soulever et gérer, autant que possible, les antagonismes et les possibles synergies entre les différentes politiques publiques (environnementales, d'aménagement, de santé, etc.), penser un projet adaptable, prendre en compte l'évolution des comportements et modes de vie.

Il s'agira de plus en plus pour l'agence de mettre en avant ces sujets et de générer des transversalités entre eux. Deux thèmes

de travail traditionnels de l'agence sont, dans ce cadre, mis en perspective dans une dimension qualitative : les mobilités et l'habitat. En ce qui concerne ce dernier champ, que ce soit dans la rédaction des documents d'urbanisme, les chartes ou l'accompagnement des projets, l'adrn sera attentive à expertiser la qualité du logement : logement traversant, espace extérieur, etc.

Cet objectif s'incarne aussi dans l'espace public, champ fondateur de l'adrn, dans les domaines de la programmation et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ; l'agence renforcera ses connaissances des problématiques actuelles et des solutions explorées dans d'autres territoires pour nourrir les projets de ses partenaires.



« on est de plus en plus nombreux à habiter dans les villes... mais sait-on habiter la ville ? »

**Claude Aufort, vice-président
Saint-Nazaire agglomération**



« l'espace public est aussi une notion qui s'appréhende à l'échelle du grand territoire. L'adrn travaille cette question dans l'articulation des échelles »

**Laurent Théry, Grand Prix national de l'Urbanisme 2010
membre du conseil scientifique de l'adrn**

mobiliser une ingénierie adaptée aux besoins

L'ingénierie de projet de l'agence, initialement exclusivement mobilisée par la Ville de Saint-Nazaire, est désormais au service d'un nombre grandissant de ses membres (collectivités, port, etc.).

Aujourd'hui, l'agence doit pouvoir accompagner aussi bien l'émergence et la mise en œuvre de projets complexes et multi partenariaux, comme elle le fait historiquement à Saint-Nazaire, sur les secteurs d'interface entre la ville et le port, depuis le projet Ville-Port jusqu'au projet urbain actuel du Petit Maroc. Elle accompagne dans leurs mutations foncières et urbaines d'autres acteurs publics, comme l'hôpital et l'université. L'agence développe aussi son appui à de nouveaux modes de fabrication de la ville, par exemple dans le cadre de l'appel à projet Ambition Maritime et Littoral (qui réunit Ville, Agglomération, SONADEV, Chambre de Commerce et d'Industrie, Centre hospitalier, Etat, Nantes Saint-Nazaire Port).

Plus récemment, son ingénierie est mobilisée pour aider des petites communes à définir leur projet et à passer à l'opérationnalité, en lien avec leur intercommunalité.

Si un financement pérenne est apporté par ses membres (Etat, Région, Département, intercommunalités), cet appui aux collectivités les moins dotées en ingénierie est clairement un axe stratégique à conforter pour l'addrn.



Ambition maritime et littorale, 1^{er} appel à projet lancé sur le territoire par Saint-Nazaire agglomération et animé par l'addrn © CARENE

Dans ces deux types d'intervention, l'agence se positionne en appui à la fois proche de ses partenaires et à une distance permettant un recul avec l'action immédiate.

Elle étend son assistance aux intercommunalités et aux communes petites ou moyennes :

- en les assistant techniquement dans leur développement territorial, dans l'identification des enjeux, la définition de principes d'insertion urbaine et paysagère des espaces publics, l'aide à la programmation et à la maîtrise d'ouvrage et dans le passage à l'opérationnalité (identification des modes de faire, contribution au pilotage des consultations et de leur suivi) ;
- en animant les processus de mise en projet ;

- en assurant dans le temps et dans l'espace la tenue des objectifs de projet, notamment par les outils de plans guides et de projet urbain d'ensemble.

L'addrn aura toujours vocation à être complémentaire à l'ingénierie des services des collectivités. Cette complémentarité, en 2025, s'adaptera encore plus fortement à leurs profils : petites communes, intercommunalités intégrées, etc.

Cette complémentarité trouve également sa traduction dans le rôle d'animateur des démarches de projet d'ensemble pour lequel l'addrn est fortement montée en compétence. Cette expertise, qui permet de faire émerger la parole, de trouver du commun, d'accompagner la réflexion par des formes participatives adaptées, est une expertise originale de l'addrn qu'elle continuera à porter auprès de ses membres.



« une attente forte de l'addrn dans l'accompagnement des petites communes dans le passage à l'opérationnel et dans les retours d'expérience »

Séverine Marchand, Vice-Présidente de Pornic agglo Pays de Retz



« il est important que le rapport entre l'addrn et les territoires passe d'abord par les intercommunalités »

Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique, trésorier de l'addrn

considérer les enjeux agricoles

Sujet transversal et aux entrées multiples, l'agriculture constitue une valeur-socle du projet de l'adrn pour les années à venir.

Présente dans les questions de recyclage du foncier autant que dans les approches liées la qualité de vi(II)e ou à l'écosystème à déployer autour de la nature en ville, l'agriculture mérite une attention particulière, un réflexe méthodologique à intégrer au bon niveau dans les études et missions de l'agence.

En effet, l'agriculture n'est pas une réponse à une demande sociale de nature en ville ou d'aménité rurale pour les urbains. Elle n'est pas davantage un objet d'arbitrage foncier. C'est un système de production à considérer dans sa complexité. Il s'agira donc de mieux prendre en compte la valeur d'usage du foncier agricole, son rôle de production alimentaire, l'activité économique qu'elle génère et sa place dans l'économie primaire, les besoins des acteurs, les éventuels conflits d'usage, sa contribution au paysage, leur impact environnemental, la préservation de la richesse des sols, etc.

Si une montée en compétence partielle est possible au sein de l'agence, il ne s'agit pas de disposer en interne de l'expertise nécessaire pour répondre à l'ensemble de ces enjeux mais de savoir les identifier et poursuivre le champ des collaborations, partenariats voire mutualisations avec des acteurs comme le Parc Naturel Régional de Brière ou la Chambre d'agriculture.



« l'enjeu agricole, c'est un axe de travail PNR de Brière / adrn »

Éric Provost, Président du Parc naturel régional de Brière



Belvédère de Rozé - Saint-Malo-de-Guersac © Martin Launay / CARENE



l'équipe
nos métiers

urbanisme // architecture //
 aménagement // programmation //
 paysage // environnement // géographie
 // mobilité // statistique // économie //
 sociologie // géomatique // cartographie
 // administratif // graphisme



de nouveaux modes de faire pour ce nouveau cap

Le cap que l'addrn se fixe pour les 3 ans à venir, entre consolidation du socle et prise en compte des nouveaux enjeux, implique un ajustement de ses modes de faire, passant essentiellement par un renforcement de pratiques déjà engagées.

la transversalité

Les quatre champs d'intervention de l'addrn ne fonctionnent pas sur un mode autonome mais se répondent et s'alimentent mutuellement en permanence : l'observation nourrit, oriente autant qu'elle évalue les démarches de planification ou la mise en œuvre du projet. Les stratégies territoriales n'ont de sens que si elles trouvent une application et une concrétisation sur le terrain. L'analyse et la projection des nouvelles dynamiques et enjeux permettent d'objectiver, d'orienter et d'être plus juste dans les choix des politiques publiques.

Cette interdépendance des champs se traduit, au sein de l'agence, par la complémentarité des expertises disponibles et par la constitution d'équipes-projets particulièrement transversales.

L'addrn étant impliquée sur le territoire sur le temps long, la transversalité s'invite également dans le croisement des missions menées autant que dans le rôle d'interface que l'agence peut jouer au service de ses membres : capitalisation et croisement des différentes politiques publiques, interface entre collectivité et concepteurs, imbrication des temps et des échelles, apport de références et d'idées nouvelles, exploration de démarches et de données innovantes, etc.

« nous serons reconnus pour notre capacité renforcée à inscrire les projets urbains dans une vision de long terme avec un lien fort avec la planification et un autre avec l'observation »

un collaborateur de l'addrn

« nous nous positionnons comme des facilitateurs, porteurs d'une vision d'ensemble »

un collaborateur de l'addrn



« la question de l'accompagnement de l'action, des transversalités et des proximités animent l'addrn. Elle fait milieu. »

Chris Younès, docteure en philosophie, psychosociologue
membre du conseil scientifique de l'addrn

une agence toujours plus sur la place publique

L'adrn capitalise de la donnée, des références, des modes de faire, des expériences, des travaux et réflexions. Ce matériau n'est utile à ses membres, partenaires et au public intéressé, que s'il est valorisé et diffusé.

Si l'agence communique à travers une newsletter et des publications aux objectifs identifiés (Vent d'Ouest pour un point de vue de l'agence, Décryptage pour une information factuelle, Baromètre pour des retours d'observations), l'adrn s'engage en 2023 dans une plus grande régularité et une mise à disposition renforcée de ses travaux à travers les publications.

Elle contribuera à acculturer les élus aux enjeux paysagers, urbains et architecturaux à travers différents modes d'intervention :

- l'organisation de colloques, séminaires, conférences et expositions à l'image des temps forts sur « les petites centralités » ou « Sortons la tête de l'eau » organisés en 2022... Sans omettre la participation à des manifestations extérieures comme l'animation d'ateliers lors de journées de la FNAU ;

- l'accueil de délégations, universitaires ou autres professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement afin de leur présenter le territoire et les projets, partageant ainsi les pratiques et la dynamique locale ;
- l'organisation de visites d'opérations ;
- l'animation d'ateliers de facilitation de projets ;
- le rôle de conseil dans la production de chartes de qualité architecturale et urbaine et dans sa mobilisation dans des jurys de maîtrise d'œuvre, permettant de partager son expertise en matière d'architecture ou conception urbaine.

L'accueil, l'information et la découverte du territoire prendront une dimension particulière avec l'espace de valorisation des projets qui prendra place dans les futurs locaux de l'adrn en 2025. Il s'agira de déployer des dispositifs pédagogiques d'éducation au territoire et à l'urbanisme adaptés à un public mixte de professionnels, de scolaires et de curieux.



Colloque « Sortons la tête de l'eau » - novembre 2022 à Cordemais

une agence d'urbanisme pas seulement urbaine

Structure née à Saint-Nazaire, l'adrn est de plus en plus sollicitée par les territoires ruraux.

Soucieuse des grands équilibres territoriaux, consciente de la présence forte des grandes entités environnementales remarquables (Brière, Estuaire de la Loire, Océan Atlantique), de la place de la campagne dans le quotidien des habitants et de l'agriculture, du souci de préservation de la qualité de vie, de la nature en ville et en village, des écosystèmes à préserver et des transitions écologiques en cours, l'adrn est tout autant l'agence de la campagne habitée, de la nature et du paysage que de l'urbain.

A travers ses études, elle invite à inverser le regard et qualifier les espaces naturels et agricoles : valeur écosystémique, valeur écologique, valeur d'usage, valeur paysagère.

Cette inversion du regard s'accompagne d'une évolution de la représentation graphique du projet qui révèle les interfaces ville-campagne et exprime ces valeurs.



« le rural est une valeur d'avenir »

Claire Tramier, première vice-présidente du Département de Loire-Atlantique et vice-présidente d'Estuaire et Sillon



Colloque « Petites centralités » - mars 2022 à Besné

l'agence des partenariats de production

Ce qui définit sans doute l'adrn aujourd'hui et encore plus dans les années à venir, ce sont les partenariats. A travers la feuille de route collective qu'est le programme partenarial, l'adrn sera davantage animée par un esprit de mutualisation des moyens et des missions à l'échelle de son territoire d'intervention, par exemple avec des équipes projets communes. Elle est, à ce titre, le lieu des solidarités territoriales.

Cet ADN partenarial se traduit également par la recherche de complémentarités.

Des complémentarités d'expertise

L'expertise de l'adrn, à travers la qualité de ses collaborateurs, est large et s'adapte aux besoins sur le long terme de ses partenaires. L'agence n'a toutefois pas vocation à disposer de toutes les compétences utiles aux projets quand ces compétences sont disponibles chez d'autres partenaires. Les outils et l'ingénierie présents sur le territoire ne sont pas en concurrence mais sont complémentaires. Aussi, les champs d'intervention non couverts par l'agence mais apportant une valeur ajoutée aux études sont-ils recherchés tout comme l'identification de missions mutualisables et transversales.

Le partenariat avec le Parc Naturel Régional de Brière est aujourd'hui le plus intégré notamment avec la mutualisation de deux postes (en architecture et environnement). La réflexion est désormais poussée jusqu'à la création d'une offre de service commun autour du paysage et de la biodiversité.

Des missions peuvent également être partagées ou co-pilotées en fonction du besoin des missions comme l'intervention de la Sonadev pour le projet Moulin du Pé à Saint-Nazaire, ou celle de LAD aux côtés de l'adrn pour l'élaboration du projet de territoire de Cap Atlantique.

Des partenariats sont consolidés avec nos partenaires plus historique, comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur le recyclage des zones économiques et la mutation des zones commerciales, et l'université sur la prospective-action. Ils sont en cours de développement avec nos nouveaux membres associés : l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique, le bailleur social Silène Habitat, le Club Immobilier Nantes Atlantique (CINA). Il s'agit de développer le partenariat de production dans les différents domaines : l'observation, le partage d'expérience, les échanges entre équipes, le projet.

« Les agences d'urbanisme, historiquement organisées autour des mondes urbains, et les Parcs naturels régionaux, historiquement organisés autour des mondes ruraux, sont deux bonnes illustrations d'une expertise partenariale que l'État a contribué à instituer. Structures souples, organisées en réseau, affranchies des périmètres institutionnels et des cloisonnements sectoriels, elles semblent être des lieux à même de favoriser les médiations interterritoriales nécessaires entre des mondes ruraux largement devenus des campagnes urbaines et des mondes urbains sur la voie des 'Métropoles nature' ».



Des partenaires de réseaux

L'adrn est inscrite dans plusieurs réseaux permettant tant le partage d'expérience que la mutualisation d'expertises.

Au plan local, les réseaux des agences ligériennes (avec les agences de Nantes et d'Angers) ou bretonnes (avec Brest, Rennes, Lorient, Quimper, Saint-Brieuc) permettent des économies d'échelles pour la mise en œuvre d'outils techniques (datagences), de partager la lecture des dynamiques territoriales et les expertises (auprès de la Région Pays de la Loire par exemple), etc.

Aux plans national et international, l'adrn est impliquée dans le réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme et co-anime des ateliers (économie, ports), elle est la seule agence membre du Club Ville Aménagement (CVA) et participe au réseau des villes-ports (AIVP).



Rencontre nationale des agences d'urbanisme - 12 au 14 octobre 2022 à Toulouse



Assemblée Générale de l'AIVP - novembre 2021



Séminaire 2022 du Club Ville Aménagement à Clermont-Ferrand

Un lieu d'articulation et d'échanges

Au-delà de son rôle d'outil technique au service des territoires, l'addrn est également un lieu d'échanges, de mise en commun, de partage des politiques publiques. Depuis 2020, elle anime ainsi la Conférence des 8 présidents des intercommunalités membres de l'agence et permet ainsi la connaissance partagée et favorise le lien pouvant faciliter des actions partagées.

Elle est un lieu de dialogue entre structures du territoire ou d'animation, comme autour du dispositif Action Cœur de Ville de Saint-Nazaire, dont elle anime la direction de projet.



Présidents du territoire ELLO pour la parution de l'atlas

« l'addrn permet une vision à une échelle territoriale élargie et offre un lieu d'échanges pour les élus »

Bruno Le Borgne, Président d'Arc Sud Bretagne



Conférence des présidents du territoire ELLO à Guérande

synthèse

par David Samzun, président de l'addrn
et Pierre Vionnet, directeur général



Ce projet stratégique est d'abord l'expression de la continuité. Celui d'une agence qui cultive son ADN originel : celui d'une structure souple et légère, au service exclusif du projet pour le territoire. Ce dont on parle ici relève de la notion de projet global, une marque de fabrique depuis les débuts de la DDRN ; la rupture des pratiques d'aménagement induite par la crise écologique rend encore plus impérieuse ce concept de projet intégré ; par la diversité de ses compétences, du traitement de la donnée à la représentation graphique en passant par l'accompagnement opérationnel et la traduction réglementaire, l'addrn apparaît particulièrement bien équipée pour répondre à ces besoins.

Avant de devenir une agence d'urbanisme depuis 2007, la DDRN puis addrn, est une invention locale, un outil spécifique de projet. L'originalité forte depuis 1988 ne tient pas à la prédominance de telle ou telle discipline mais à l'ancrage dans le concret : l'addrn est « une agence d'action », comme le résume Rémy Nicoleau, président de la communauté de communes Estuaire et Sillon.

Dans un moment de l'aménagement souvent court termiste et dans un contexte français où la discontinuité des politiques publiques est fréquente, l'addrn fait partie des outils qui œuvrent à assurer la tenue de la cohérence dans le temps long ; il

s'agit d'un patrimoine à préserver et faire fructifier.

Ce travail dans la continuité est aussi un choix fondamental. D'une part, parce que la mise en œuvre d'un projet global dans la durée implique cette continuité. D'autre part, parce que c'est le rôle essentiel d'une agence d'urbanisme d'accompagner ses membres de manière pérenne, loin des interventions ponctuelles et des prestations sans lendemain.

Ce choix partenarial est bien un choix essentiel. Il correspond à la réalité de notre activité, dont la dimension multi-partenariale caractérise nos missions, et à une orientation politique forte : celle de disposer d'une équipe ancrée dans le territoire et présente pour répondre aux attentes de ses membres à toutes les étapes d'un projet mais aussi après sa finalisation, pour contribuer à son évaluation, son actualisation ou son évolution.

C'est aussi cette spécificité qui intéresse le grand territoire et nos nouveaux adhérents.

Forte de son ADN de départ, l'addrn a su, ces dernières années, conforter son assise territoriale et devenir « la maison commune » des territoires de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan.

De Bruno Le Borgne à Jean-Michel Brard, plusieurs présidents des intercommunalités adhérentes à l'agence insistent sur « une décision

de positionnement territorial » et sur « l'intérêt d'un réseau d'élus rassemblés à l'addrn ».

Si nous fédérons, c'est sans doute parce que nous avons démontré à la fois notre capacité à penser la grande échelle et notre aptitude à répondre à des questions opérationnelles posées au niveau de la proximité.

L'avenir de l'addrn se bâtira donc sur ces deux bases : la continuité avec l'esprit fondateur et le changement majeur du périmètre d'intervention.

Cette consolidation géographique renforce le besoin d'une agence qui aide à appréhender les enjeux du grand territoire et qui apporte son ingénierie au réseau des communes petites et moyennes. L'utilité de l'addrn apparaît forte dans cet apport d'ingénierie aux collectivités qui en sont dépourvues, le financement pérenne de ce rôle reconnu par tous demeure néanmoins à construire par les membres de l'agence.

Mais l'agence doit aussi enrichir son socle pour répondre au défi écologique.

Cela implique d'abord de concevoir désormais l'aménagement dans une logique de recyclage : recyclage foncier par l'identification des gisements dans les enveloppes urbaines, recyclage et intensification des zones d'activité économique, recyclage des zones commerciales, recyclage des bâtiments, etc.

Il s'agit également d'inverser le regard et considérer les espaces agricoles et naturels comme une valeur, qu'il s'agit de qualifier précisément en fonction de leurs usages et de leur apport à l'écosystème global.

Cela signifie aussi explorer toujours davantage les ressources de nature en ville et en village.

Au-delà de ces champs d'investigation à renforcer, ce sont surtout les modes de faire qui doivent évoluer pour répondre à ces enjeux.

La notion de projet intégré est plus que jamais opératoire. Nous devons mettre en œuvre l'organisation interne qui mobilise l'ensemble de l'équipe dans une dynamique globale de projet. En ce sens, toutes les compétences existantes à l'agence (traitement et capacité à faire parler la donnée, représentation graphique, capacité à faire projet, aptitude à la prospective, maîtrise des outils réglementaires, sens pédagogique, etc.) doivent être pleinement utilisées mais surtout en même temps : chaque mission doit intégrer plusieurs de ces talents.

L'addrn construira donc son avenir en continuant à mobiliser la diversité de ses compétences au service de la fabrication concrète des territoires.

Dans l'exercice de ses missions, elle devra aussi être plus présente sur la place publique. En participant au

débat public sur la ville et le territoire : présence dans les médias divers, organisation d'expositions et conférences, mise en place de déplacements et visites pour alimenter la connaissance in situ... Ce système sera largement numérique mais le 37Demain, le futur espace de diffusion et valorisation des projets intégré au nouveau siège de l'addrn, doit en constituer le cœur physique. En cela, l'addrn doit être une agence nourricière qui produit et diffuse de la connaissance utile à ses membres. Elle doit aussi être une agence qui rassemble, au sens du lieu où les partenaires de projet se retrouvent.

Pour remplir concrètement cette étendue de missions, l'addrn doit s'appuyer sur des complices : le Parc Naturel Régional de Brière, avec lequel notre partenariat se renforcera pour répondre à l'adaptation au changement climatique, les autres agences d'urbanisme (notre voisine métropolitaine, les agences bretonnes, les agences ligériennes, celles aussi qui partagent avec nous des enjeux estuariens, portuaires et littoraux), l'Établissement Public Foncier, Silène,

les sociétés d'économie mixte (SEM) et société publique locale (SPL), etc.

Avec ces complices, il ne s'agit pas seulement de conforter des partenariats mais aussi décomposer un véritable réseau de production.

Ainsi, l'addrn travaille à jouer son rôle d'incubateur local et partenarial des projets du territoire.

Elle le fait modestement, en sachant qu'elle ne peut pas répondre à toutes les attentes du moment mais qu'elle peut développer ses partenariats de projet.

Elle essaie aussi de le faire avec son positionnement propre, mélange subtil de proximité (pour bien connaître les enjeux territoriaux et ses membres) mais aussi d'un peu de distance avec le quotidien opérationnel, ce qui peut autoriser le pas de côté.

Elle peut aussi mettre à profit la richesse d'une pratique reposant sur l'articulation des différentes échelles.

C'est bien la présence dans la durée sur le territoire et l'accompagnement continu de ses membres qui constitue sa valeur ajoutée fondamentale.

**« continuer à rendre opérationnels
les projets de ses membres tout en gardant
la vision du temps long. »**

David Samzun, Président de l'addrn



addrn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

02 40 00 36 99

contact@addrn.fr

24 rue d'Anjou

CS 40326 • 44615 Saint-Nazaire Cedex